

THEMA

SYNDICALISME

Lutte des classes reloaded

David Wagner

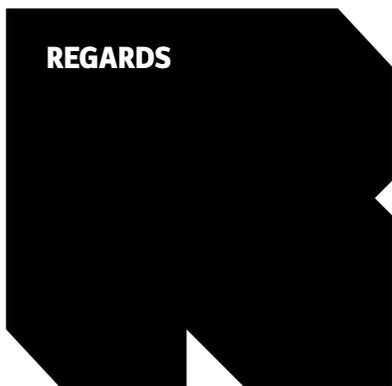
La crise financière pousse-t-elle le monde syndical dans la crise ? Malgré sa force numérique, le syndicalisme luxembourgeois, à l'instar de bien d'autres, doit faire face à des défis conséquents. C'est l'objet de la table ronde que le woxx organise ce mardi.

En 2008, lors du déclenchement de la crise financière capitaliste, un petit pays d'Europe fut sévèrement touché : l'Islande. En quelques semaines, le niveau de vie chuta brutalement. Résilients, les habitants de l'île volcanique, habitués aux conditions extrêmes, ont su s'en sortir : en virant leur gouvernement et en le remplaçant par une coalition de gauche, en rédigeant une nouvelle constitution, et en disant « ekki » (« non ») au remboursement des banques. Depuis, l'Islande va mieux. Ce n'est pas le cas de la Grèce, qui n'en finit pas de s'enliser dans la pauvreté et le chaos. Ni du Portugal ou de l'Espagne qui se rapprochent constamment du gouffre. Et quid du Luxembourg ? Globalement, d'un point de vue purement matériel, nous continuons à jouir, pour la plupart d'entre nous, d'un niveau de vie conséquent. Mais la crise a frappé. L'augmentation du chômage répond aux destructions d'emploi qui se succèdent. La crise touche le Luxembourg et rien d'indique pour l'instant une amélioration de la situation.

La dernière crise qui frappa le Luxembourg fut celle de la sidérurgie - combinée à celle du pétrole - qui

éclata en 1973. Cette date fatidique indique également le tournant néolibéral en Europe et aux Etats-Unis. Le bloc de l'Ouest se détournait ainsi peu à peu du modèle capitaliste keynésien. Le Luxembourg mit quelques années à trouver la parade. Pour la première fois depuis l'après-guerre, le CSV se réfugia dans l'opposition pour laisser gouverner durant cinq ans, de 1974 à 1979, une coalition formée de socialistes et de libéraux. En 1977, ce gouvernement accoucha finalement du « modèle luxembourgeois », par la création du Comité de coordination tripartite. Depuis lors, la politique syndicale et économique se mouvait dans ce carcan consensualiste pour les uns, collaborationniste de classe pour les autres. Jusqu'à ce qu'il commence à se gripper en 2010.

Les racines de ce modèle sont néanmoins à chercher plus loin dans l'histoire sociale du Luxembourg. Pour certains spécialistes, le modèle luxembourgeois serait une émanation contemporaine de la longue tradition corporatiste luxembourgeoise, qui remonterait aux années 1920. Ils le qualifient ainsi de « néocorporatisme », bien que le terme, en raison de sa connotation autoritariste découlant des doctrines en vogue à cette époque, fasse grincer des dents. D'ailleurs, la Chambre des salarié-s (CSL) joue avec l'idée de proposer d'inclure le rôle des chambres professionnelles dans la Constitution, comme l'avait indiqué la semaine dernière son président Jean-Claude Reding. Une idée qui trouverait un



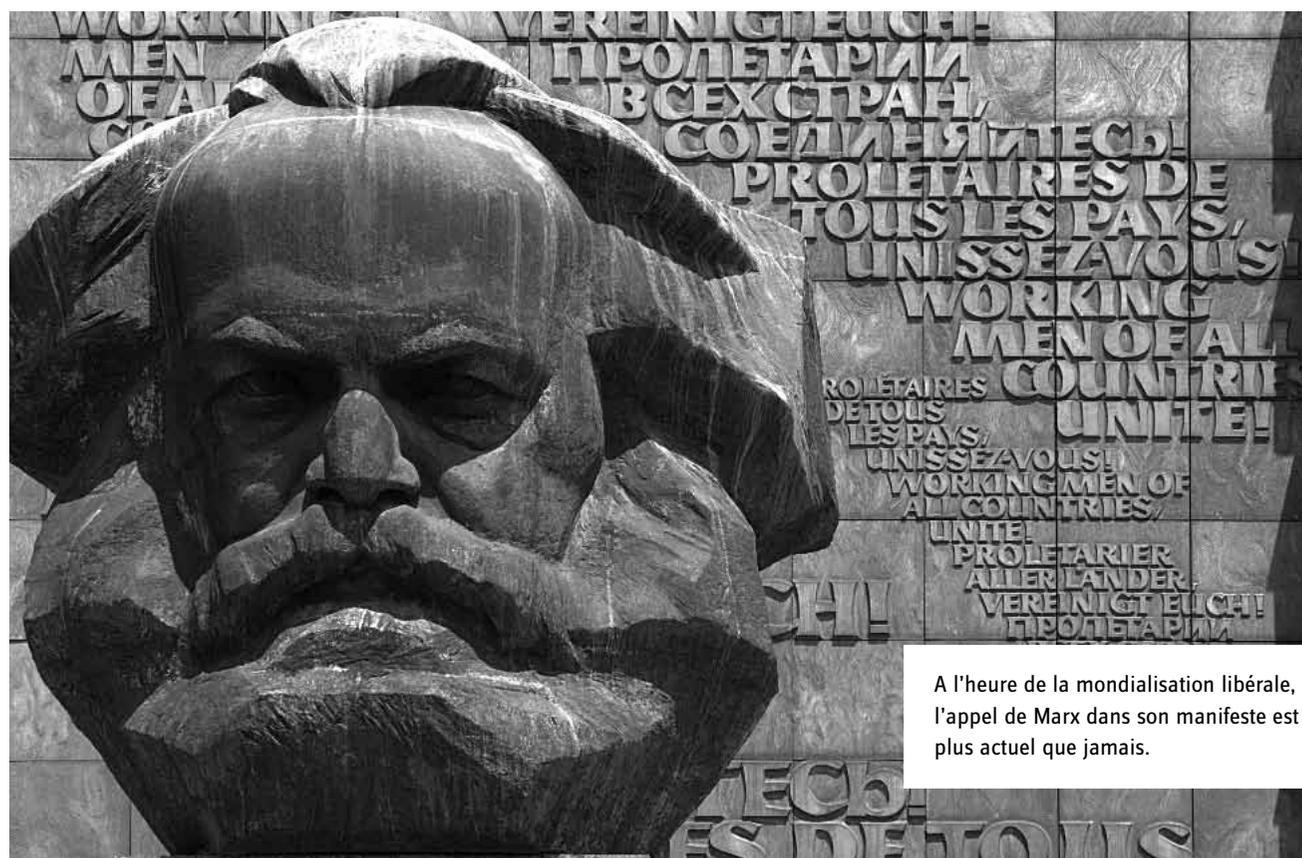


PHOTO : FLICKR/HOLGER WIRTH

A l'heure de la mondialisation libérale, l'appel de Marx dans son manifeste est plus actuel que jamais.

écho favorable, y compris auprès des chambres patronales. On voit que la crise donne du grain à moudre aux salarié-e-s et à leurs représentant-e-s. La question qui se pose, c'est de savoir s'il existe un salut pour le Luxembourg hors du compromis de classe.

Consensualisme ou collaboration de classe ?

Jusqu'au début du nouveau millénaire, ce compromis semblait fonctionner selon la règle du dominant-donnant, communément qualifié de « corporatisme compétitif ». En échange d'une certaine modération salariale et de coûts, le patronat consent à la mise en oeuvre de pactes sociaux ou de modèles rattrapant les réductions d'emploi, comme les cellules de reclassement ou les prétraitements. Il n'est donc pas étonnant que le syndicat LCGB, en amont de la réunion du Comité permanent pour l'emploi de ce mercredi, ait déployé des propositions censées atténuer l'impact du chômage. De son côté et au même moment, l'OGBL faisait part à la presse de ses propres propositions, avec toutefois un autre son de cloche. Moins sur la défensive, la principale centrale syndicale du pays fustigeait le suivisme du gouvernement qui s'alignerait sur les thèses néolibérales de l'OCDE, et se montrait plus offensif quant au renforcement des droits des salarié-e-s. Cela notamment par une meilleure protection concernant les licenciements ou une protection plus conséquente des emplois existants

par le biais d'une réforme de la loi sur le « maintien dans l'emploi ». Que les revendications soient plutôt sur la défensive ou sur l'offensive, rien n'indique toutefois qu'elles seront posées en dehors du cadre de la négociation tripartite.

On se demandera d'ailleurs aussi la question de savoir qui des acteurs économiques, patronat ou salariat, se montre le plus demandeur de la pérennité du dialogue social. Si par exemple l'OGBL fut critiqué par le gouvernement pour avoir refusé de participer aux négociations, en 2011, sur la manipulation de l'indexation des salaires, il n'en reste pas moins demandeur du maintien du dialogue, comme en témoigne le dernier éditorial de son secrétaire général André Roeltgen, dans les colonnes du bulletin du syndicat. En est-il de même côté patronal ? Le nouveau contexte économique du pays pourrait porter le patronat à préférer des passages en force, prétextant de l'« entêtement » syndical.

Passage en force patronal

Mais il y a une nouvelle donne qui se dessine : l'annonce ces derniers mois de la fermeture de plusieurs instituts financiers de la place et la disparition consécutive d'emplois (et certainement de beaucoup d'autres à venir) menace sérieusement le pilier majeur de l'économie du pays. Une étude du CEPS de 2009 faisait déjà remarquer une distorsion de la représentativité du salariat au sein des

syndicats. Ainsi, alors que le secteur bancaire est un pourvoyeur d'emplois majeur, les syndicats représentant les salarié-e-s de ce secteur, comme l'Aleba, disposent d'une représentation inversement proportionnelle au sein de la CSL. Cette distorsion est d'autant plus flagrante qu'il s'agit d'un secteur fortement touché par la crise. Il n'en est donc pas moins étonnant que ces dernières années, le président de l'Aleba, Marc Glesener, se distingue par un ton particulièrement offensif. Peu étonnant alors qu'il se soit allié à l'OGBL au sein de la CSL (alors que ce dernier y dispose d'une majorité absolue), poussant ainsi le LCGB dans l'« opposition ».

En 2005, à part la FNCTFEL qui s'était abstenue, tous les syndicats avaient souscrit au « oui » lors du référendum portant sur le traité constitutionnel européen, même s'il est vrai que l'adhésion de l'OGBL à ce projet s'était effectuée sans grand enthousiasme et sous la pression de la Confédération européenne des syndicats. Ce projet, qui avalisait l'ouverture des marchés au sein de l'Union européenne, confirmait l'objet de la construction de cet organisme. Menant au dumping salarial, il s'installe dans le projet libre-échangiste néolibéral : cette logique est dévastatrice pour les salarié-e-s et leurs organisations, car elle réduit leurs capacités de défense. A l'image des centres de décision économiques qui ignorent les frontières nationales, le pouvoir politique s'éparpille sur différents niveaux, en dehors des réalités poli-

tiques et sociales réellement vécues et qui ne dépassent pas ou peu, qu'on le déplore ou non, les frontières de l'Etat-nation.

Dire que la crise financière capitaliste sert de prétexte au capital pour embrayer vers un nouveau modèle politique et social est une lapalissade. La question qui se pose aux syndicats est comment ils réussiront à renverser la tendance. Au Luxembourg, les démonstrations de force des syndicats n'ont finalement qu'une portée éliminée. Bien que la grande manifestation du 16 mai 2009 connût un franc succès numérique (entre 15.000 et 30.000 participants selon les sources), elle ne fit pas vraiment fléchir le gouvernement qui sortit des urnes au mois de juin de cette même année. Et les « lignes rouges » fixées par l'OGBL cette même année (indexation des salaires ou âge de la départ en retraite) ont bel et bien été franchies en partie, sans que le gouvernement ne défailt. Car ceci est une autre particularité du syndicalisme luxembourgeois : préférer les démonstrations de force en dehors des horaires de travail à l'organisation de grèves, qu'elles soient sectorielles ou nationales. Toutefois, la question de la grève générale fut à nouveau mise à l'ordre du jour, notamment par l'OGBL. Toutes ces questions, et bien d'autres encore seront à un autre ordre du jour : celui de la table ronde organisée par le woxx ce mardi soir (voir annonce page 5.).